



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

LIVRET REFERENTIEL

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

WATER-POLO



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

SOMMAIRE

CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME	P. 4
1. Le rôle du brevet fédéral 3 ^{ème} degré : le référentiel d'activités	p.4
a. Définition et généralités	p.4
b. Le texte de référence	p.4
c. Ce qui est à retenir	p.4
2. La qualification : le référentiel de certification	p.5
a. Définition et généralités	p.5
b. Le texte de référence	p.5
c. Ce qui est à retenir	p.5
CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE	P.6
1. Le dossier d'inscription	p.6
2. Les pré requis à l'entrée en formation	p.6
a. Définition et généralités	p.6
b. Ce qui est à retenir	p.6
c. La durée de validité du livret de formation du brevet fédéral 3 ^{ème} degré	p.7
3. Le positionnement	p.7
a. Définition et généralités	p.7
b. Ce qui est à retenir	p.8
CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION	P.10
1. Les pré requis à la mise en situation pédagogique	p.10
2. Le contenu de la formation	p.10
a. Récapitulatif du volume horaire	P.11
b. Le contenu de la formation	p.12
3. L'alternance	p.25
a. L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club	p.25
b. La mise en œuvre de la formation	p.26
4. Le tutorat	p.27



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- 5. Les modalités de la certification p.28
 - a. Les différentes épreuves de certification du brevet fédéral 3^{ème} degré p.28
- 6. La formation continue du brevet fédéral 3^{ème} degré p.29

CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES

P.29

- 1. Définitions et généralités p.29
- 2. Les conditions préalables à une demande d'équivalence ou de dispenses p.30
- 3. Les équivalences p.30
- 4. Les dispenses p.31



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME

1 – LE RÔLE DU BREVET FEDERAL 3^{ème} degré : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

a - Définition et généralités

Le « Breveté fédéral 3^{ème} degré » water-polo intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre en water-polo :

- les titulaires du Pass'sports de l'eau en vue d'acquérir le Pass'compétition water-polo,
- les titulaires du Pass'compétition qui préparent les premières pratiques compétitives en water-polo.

Il a pour principales missions :

- de concevoir le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- d'utiliser la transversalité des pratiques pour la conception du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de concevoir le programme d'initiation et d'acquisition du water-polo,
- de conduire des activités dans le cadre des programmes d'initiation et d'acquisition du water-polo amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives,
- de participer au fonctionnement du club,
- d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation. Ainsi, il apparaît primordial de ne pas dépasser les compétences visées par chaque brevet fédéral. Afin d'amener le stagiaire au niveau d'encadrement qu'il désire, il n'est pas concevable de vouloir empiéter sur un niveau supérieur à celui du brevet fédéral visé.

La notion de filière doit être aussi entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps, ainsi il est essentiel de ne pas brûler les étapes de formation, de respecter le temps nécessaire à la maturation et à l'expérience. Dans ce sens, il est inconcevable de passer plusieurs niveaux de brevet fédéral dans une même saison sportive.

b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo de la Fédération Française de Natation reconnu par le Ministère de tutelle.

c - Ce qui est à retenir

Le référentiel d'activités défini dans le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo présente :

- la description de la fonction du breveté fédéral 3^{ème} degré water-polo et notamment :
 - o son appellation,
 - o le champ et la nature de ses interventions,
 - o son autonomie et sa responsabilité,



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- la fiche descriptive d'activités (FDA), qui présente l'ensemble des activités constitutives de la fonction et font partie intégrante des contenus de la formation. Toute activité décrite est exprimée notamment par un verbe d'action. On distingue généralement trois niveaux :
 - o il fait : le diplômé est en pleine autonomie sur cette action,
 - o il peut être amené à faire : la formation intègre cette compétence dans ses contenus, mais il ne s'agit pas du cœur du métier du diplômé,
 - o il participe ou contribue à... : le titulaire du brevet fédéral intervient dans ce domaine, mais il n'est pas en autonomie.

2 – LA QUALIFICATION : LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION

a - Définition et généralités

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (UC) constitutives du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo (UC1 à UC8). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'intégration (OTI) :

UC 1	EC de participer au fonctionnement du club
UC 2	EC de concevoir son projet d'action
UC 3	EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en water-polo
UC 4	EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
UC 5	EC de conduire des activités d'initiation et d'acquisition en water-polo
UC 6	EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
UC 7	EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée
UC 8	EC de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club

(EC : être capable de)

b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo de la Fédération Française de Natation reconnu par le Ministère de tutelle.

c - Ce qui est à retenir

Le référentiel de certification présente la liste des compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation (quelles compétences le stagiaire doit-il posséder en fin de formation pour « faire » ?).

Le référentiel de certification n'est pas un référentiel de formation. Il présente les objectifs à atteindre pour prétendre à l'attribution du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo.

Il s'appuie sur la description de la fonction et sur la fiche descriptive d'activités. Par conséquent, la formation ne peut pas se limiter à l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la certification.

La formation doit s'appuyer sur le tableau du contenu de la formation du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE

1 – LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription du candidat se compose :

- d'une fiche d'inscription faisant apparaître :
 - o les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone...,
 - o son numéro de licence,
 - o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
 - o son niveau scolaire, ses diplômes,
 - o ses diplômes dans le domaine de la sécurité et de l'animation,
 - o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,
- d'une lettre du Président de son club et éventuellement du club d'accueil, précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation, l'enseignement et/ou de l'entraînement,
- d'un engagement d'un tuteur du club d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation,
- d'une autorisation parentale pour les mineurs accompagnée de la fiche sanitaire,
- d'un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de trois mois à l'entrée en formation,
- d'une copie du diplôme brevet fédéral 2^{ème} degré,
- d'une copie du test du Sauv'nage, du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition water-polo,
- d'une copie de l'attestation de formation d'évaluateur ENF 2,
- d'une copie du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).

2 – LES PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

a - Définition et généralités

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation.

b - Ce qui est à retenir

L'ERFAN vérifie que le candidat possède les pré-requis d'entrée en formation fixés dans le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo.

Ces pré-requis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 17 ans minimum,
- Être licencié depuis au moins deux ans à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage,
- Être titulaire du diplôme du Pass'sports de l'eau,
- Être titulaire du diplôme du Pass'compétition water-polo,
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- Être titulaire du BF 2 ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité activités aquatiques et de la natation ou satisfaire aux conditions de substitution (voir ci-dessous).

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Ce test de sécurité est un pré-requis à l'entrée en formation. Il peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

Conditions de substitution pour la personne non titulaire du BF2 :

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation, permettant à la personne d'accumuler les compétences visées à chaque niveau de formation d'un brevet fédéral. Ainsi, pour entrée en formation sur un niveau de brevet fédéral, la personne doit être titulaire du brevet fédéral sous-jacent.

Si la personne n'est pas titulaire du brevet fédéral 2^{ème} degré il lui faut alors démontrer qu'elle en possède les compétences avant son entrée en formation au brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo.

Il est procédé à la vérification de ces compétences du brevet fédéral 2^{ème} degré lors de la conduite d'une séance d'une durée de vingt minutes minimum suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes.

Cette épreuve de substitution pour la personne non titulaire du brevet fédéral 2^{ème} degré est organisée par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur.

c – La durée de validité du livret de formation du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo

L'entrée en formation fait l'objet de la délivrance d'un livret de formation ou d'une attestation d'entrée en formation dont la validité ne peut dépasser deux saisons sportives. A l'issue de ces deux saisons le candidat n'ayant pas validé son brevet fédéral effectue un nouveau positionnement organisé par l'ERFAN.

3 – LE POSITIONNEMENT

a - Définition et généralités

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo et d'autre part, à ses acquis.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des pré-requis à l'entrée. En aucun cas le positionnement doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

Définition de l'allègement de formation :

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre**.

Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

La formation au sein du club (stage en situation) ne peut pas faire l'objet d'un allègement.

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement.

Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du cadre technique régional coordonnateur. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Brevet Fédéral 3^{ème} degré water-polo,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du diplôme fédéral envisagé,
- vérifier, pour un stagiaire non titulaire du ou des diplômes sous-jacents, l'acquisition de l'ensemble des compétences liées à ce ou ces diplômes,
- proposer au stagiaire **un parcours individualisé** de formation en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes.
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e),
- d'orienter les candidats vers la valorisation des acquis de l'expérience. (VAE)

Ainsi, le positionnement conduit à la construction d'un **parcours individualisé de formation**. Ce parcours est négocié entre l'ERFAN et le candidat. Celui-ci se voit alors proposer la signature de son contrat de formation.

Cette disposition permettant de définir d'éventuels allègements de formation ne dispensent pas cependant de passer la ou les épreuves de certification correspondantes.

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation.

b - Ce qui est à retenir

L'entretien est réalisé, pour chaque stagiaire, à partir d'un document faisant apparaître notamment :

- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
- son expérience dans le domaine de la pluridisciplinarité,
- son expérience dans le domaine de l'animation,



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

- son expérience dans le domaine de l'enseignement,
- son expérience dans le domaine de l'entraînement,
- sa motivation à l'entrée en formation : en une phrase, son projet personnel par rapport à la formation,
- son projet professionnel personnel,
- son engagement dans le milieu associatif,
- le financement de sa formation,
- sa disponibilité,
- etc...

Le positionnement comporte deux grandes parties :

la première permet d'apprécier le niveau et la motivation des candidats, de présenter la formation et ses attendus,

la seconde est organisée sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur et correspond à un entretien individuel avec le stagiaire. Cet entretien concerne uniquement les candidats demandant un allègement de formation ou ceux pour lesquels il semble nécessaire de proposer un complément de formation. Lors d'un allègement de formation, cette seconde partie comprend également, pour chaque allègement ne pouvant être justifié par la possession d'un autre diplôme, un test permettant au candidat de démontrer les compétences acquises.

A l'issue de cette seconde partie, sur proposition de l'équipe de formateurs, le candidat peut décider de bénéficier d'un allègement de formation. Néanmoins, il aura l'obligation de passer l'épreuve certificative.

- Tous les aménagements de formation (allègements ou complément de formation proposé au stagiaire) figurent obligatoirement dans le contrat de formation, signé par le stagiaire et l'ERFAN.

L'équipe de formateurs sera particulièrement attentive sur la connaissance et les compétences de mise en œuvre pédagogique de la pluridisciplinarité. **La possession des certifications d'évaluateurs ENF n'est pas une preuve suffisante pour attester de ces compétences.**



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

1 – LES PRE REQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie.

Le niveau d'exigence à la mise en situation pédagogique correspond à la capacité du stagiaire à encadrer l'activité tout en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers

Ainsi, il doit être capable :

- d'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe,
- d'identifier les caractéristiques principales des enfants au stade 2 « initiation pubertaire » (Filles 10 ans à 11 ans ½ et Garçons 11 ans ½ à 13 ans) et 3 « croissance pubertaire » (Filles 11 ans ½ à 13 ans et Garçons 13 ans à 14 ans ½),
- de présenter l'intérêt de la pluridisciplinarité et de la transversalité des pratiques,
- de présenter la particularité du water-polo,
- de présenter les principes généraux du programme sportif du water-polo,
- de pratiquer les épreuves du Pass'compétition water-polo.

L'acquisition de ces compétences minimales est réalisée, en centre, soit en face à face pédagogique, soit en pratique avec les formateurs.

Le détail du contenu de ces pré-requis à la mise en situation pédagogique figure dans le tableau récapitulatif du contenu de la formation au brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo présenté dans le point 2 « contenu de la formation ».

La vérification des compétences visées par la pratique des épreuves du Pass'compétition water-polo est organisée, en centre, en pratique piscine, avec l'équipe de formateurs.

Il est procédé à la vérification des autres exigences préalables à la mise en situation pédagogique lors de la conduite d'une séance d'une durée de vingt minutes suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes au maximum.

La séance se déroule au sein du club où le stagiaire effectue son stage pédagogique, sur un groupe ayant pour objectif la préparation du test du Pass'compétition water-polo de l'ENF.

Le jury constitué d'une personne au minimum est désigné par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur. Cette personne, membre du jury peut être le tuteur du stagiaire.

2 – LE CONTENU DE LA FORMATION

Il est important de prendre en compte le fait que les candidats au brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo peuvent être issus de toutes les disciplines de la fédération et que certaines parties du contenu de la formation doivent prendre en compte cette diversité.

Le tableau récapitulatif du contenu de la formation au brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo présenté dans ce livret référentiel fait apparaître des temps de formation au cours desquels le mélange de stagiaires, issus de différentes disciplines, peut apporter une richesse à la formation.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Attention : d'un brevet fédéral à l'autre, un même domaine ou contenu de formation peut être traité différemment. Le volume horaire précisé pour chaque domaine d'intervention définit ainsi nécessairement le niveau de traitement du contenu : la découverte des thématiques, la maîtrise de celles-ci, ou l'expertise.

a – Récapitulatif du volume horaire

- Formation en centre – face à face pédagogique	55 h
- Formation en centre – pratique avec les formateurs	46 h
- Travail personnel individuel	32 h
- Stage en situation au sein du club d'accueil	50 h
- Accompagnement d'un déplacement	12 h

Soit un total de :	195 h
---------------------------	--------------

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

b – Le contenu de la formation

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
PRMS	Les pré requis à la mise en situation pédagogique (PRMS) :	8 h	EC d'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe	2 h 30	5 h 30		Sur cette partie des pré-requis, il semble intéressant lorsque cela est possible d'organiser cette partie de la formation de manière commune entre les stagiaires issus des différentes disciplines
			EC d'identifier les caractéristiques principales des enfants au stade 2 "initiation pubère" et 3 "développement pubère"	1h30 : Sensibilisation sur les différences principales des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 à 11 ans ½ et G : 11 ans ½ à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½): les aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, sociologiques, environnementaux (langage, coordination, régulation thermique, concentration, comportement social...)	1h : En piscine, préparation et réalisation du test de sécurité		
			EC de présenter l'intérêt de la pluridisciplinarité et de la transversalité des pratiques		3h : partager avec le groupe pour montrer l'intérêt de la pluridisciplinarité et de la transversalité des pratiques et les richesses des différentes disciplines		
			EC de présenter la particularité du water-polo				
			EC de présenter les principes généraux du programme sportif en water-polo	1h : afin de situer le contexte de sa pratique, présenter les objectifs du programme sportif fédéral et les objectifs des différentes étapes : initiation, acquisition, développement, formation....			
			EC de pratiquer les épreuves du Pass'compétition water-polo (1h)		1 h 30 : En piscine démontrer, pratiquer et expliquer le Pass'compétition water-polo		

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC3 UC4 UC6	La sécurité	8 h	<p>OI 3.4 EC de gérer les comportements à risque OI 3.4.1 EC de prévenir les comportements dangereux OI 3.4.2 EC de repérer les cas de <u>maltraitance physique et morale</u> OI 3.4.3 EC d'alerter lors de cas de maltraitance repérée OI 3.4.4 EC d'agir dans le cas d'une maltraitance repérée OI 3.4.5 EC d'adopter une attitude conforme à l'encadrement de mineurs OI 4.1.5 EC d'intégrer son action dans le cadre réglementaire des activités aquatiques</p> <p>OI 4.3 EC de mobiliser les connaissances liées à l'environnement OI 4.3.1 EC de mobiliser les connaissances pour garantir la sécurité de la pratique et des pratiquants OI 4.3.2 EC mobiliser les connaissances pour s'intégrer dans l'organisation de la sécurité OI 4.3.3 EC mobiliser les connaissances liées à l'environnement spécifique de sa discipline</p> <p>OI 6.2 EC de prévenir les comportements à risque OI 6.2.1 EC de s'assurer du respect des règles de sécurité liées à la pratique OI 6.2.2 EC d'évaluer les risques liés à l'activité, à l'environnement et au public, OI 6.2.3 EC d'expliciter les risques spécifiques liés au water-polo OI 6.2.4 EC d'informer sur le dopage</p>	3 h	5 h		
				3h : Les risques liés à l'activité et à l'utilisation du matériel pour le water-polo (électricité, buts ou lignes d'eau mal fixés...). La notion d'entretien du matériel pédagogique sensible (ballons, bonnets). Obligation de transmission de l'information des problèmes rencontrés concernant la sécurité de la pratique et des pratiquants Le plan d'organisation de la sécurité au sein du club lors des créneaux de l'association. Information sur le dopage.	2h : Etude d'un cas et échanges sur l'évaluation des comportements à risque, identification des conditions de sécurité de la pratique : sensibilisation au respect de l'intégrité physique et morale, sur l'hygiène de vie, les conduites addictives et la violence. Information sur les maltraitances et les conduites à tenir 1h : Etude de jurisprudences sur la réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques.		

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC3 UC4 UC6	La sécurité		OI 6.3 EC d'intervenir en cas d'incident et d'accident OI 6.3.1 EC de réaliser un sauvetage OI 6.3.2 EC d'extraire de l'eau une personne en difficulté OI 6.3.3 EC d'assurer les premiers secours OI 6.3.4 EC de s'intégrer dans le dispositif d'alerte		2h : En piscine, réaliser des cas concrets de simulations d'accidents dans et hors de l'eau.		
UC7	Gestion d'un groupe en compétition	5 h	OI 7.1 EC de préparer un déplacement dans le respect de l'environnement réglementaire OI 7.1.1 EC de prévoir les moyens matériels et humains OI 7.1.2 EC de réserver les moyens matériels, OI 7.1.3 EC d'assurer la préparation administrative et technique. OI 7.2 EC de gérer un groupe en compétition OI 7.2.1 EC de mobiliser ses connaissances pour l'accompagnement d'un groupe OI 7.2.2 EC de récupérer les pièces administratives réglementaires, OI 7.2.3 EC d'assurer la sécurité physique ou morale, individuelle ou collective du groupe OI 7.2.4 EC d'assurer le suivi administratif et technique	1 h 30	Construire une check-list des tâches à réaliser pour organiser en amont un déplacement en stage ou en compétition (faire jouer la concurrence, la confirmation d'une réservation, différence entre des arrhes et une caution...) Choix et réservation des modalités de transport, information obligatoire des parents du mode de transport choisi, Etablir la liste du matériel nécessaire au water-polo		
				Déclaration aux services de la Préfecture de département (voir RGPP).			
				Importance de disposer pour le responsable du déplacement, avant de partir en compétition d'une autorisation parentale en cas de nécessité d'une intervention médicale. Captation de l'autorité parentale : possibilité de définir les limites et les interdits vis à vis de l'enfant, la responsabilité de l'éducateur, l'obligation d'attendre le retour des parents à la fin du déplacement... Les autorisations nécessaires pour un déplacement en compétition (en France, hors du département, à l'étranger...).	Echanges sur les expériences vécues lors de l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement concernant les règles de sécurité et de gestion du groupe.		



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC7	Gestion d'un groupe en compétition		OI 7.3 EC de rendre compte du déroulement OI 7.3.1 EC de rédiger un compte-rendu par écrit, OI 7.3.2 EC de présenter le compte-rendu de son action OI 7.3.3 EC de produire les documents liés à l'action		Elaborer la liste des tâches à réaliser dans la gestion d'un groupe en compétition : vérifier les licences, les simple et double sur classements, participer à la réunion technique, vérifier les résultats affichés, porter réclamation, récupérer les résultats...		
UC1 UC4 UC6	Le Pass'compétition	4 h	OI 1.1 EC d'accueillir le public dans le cadre de l'Ecole de Natation Française et des premiers niveaux de compétitions OI 1.1.1 EC de renseigner le public sur l'organisation de l'ENF et des premiers niveaux de compétitions OI 1.2.5 EC de certifier les tests de la Fédération Française de Natation OI 4.1 EC de mobiliser les connaissances réglementaires OI 4.1.1 EC d'expliciter les modalités de préparation et de certification du Pass'compétition water-polo OI 4.1.2 EC de positionner le Pass'compétition au sein de l'Ecole de Natation Française OI 6.1 EC de maîtriser le test du Pass'compétition dans sa discipline OI 6.1.1 EC de présenter les modalités du Pass'compétition, OI 6.1.2 EC de démontrer le Pass'compétition water-polo OI 6.1.3 EC d'analyser une démonstration du Pass'compétition water-polo	2 h Rappel du concept et des fondamentaux de l'ENF : le Pass'compétition avant la pratique compétitive, l'importance de la formation du Nageur... La formation d'évaluateur ENF3 water-polo	2 h Si possible organiser ou sinon, au moins participer à l'organisation, d'une session de passage du test du Pass'compétition water-polo.		



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC1 UC8	Le fonctionnement du club :	11 h	<p>OI 1.1.2 EC d'informer le public sur les modalités de fonctionnement et les activités des groupes dont il a la charge,</p> <p>OI 1.1.3 EC de concevoir les outils nécessaires à la répartition du public au sein des différents groupes</p> <p>OI 1.1.4 EC de répartir le public</p> <p>OI 1.2 EC de participer à la gestion administrative et technique du public dont il a la charge</p> <p>OI 1.2.1 EC d'utiliser l'outil informatique pour la gestion administrative du public dont il a la charge</p> <p>OI 1.2.2 EC d'utiliser l'outil informatique pour la délivrance de la licence</p> <p>OI 1.2.3 EC d'utiliser l'outil informatique pour le suivi technique du public dont il a la charge</p> <p>OI 1.2.4 EC de présenter un bilan de ses activités</p> <p>OI 8.2.5 EC de favoriser la formation continue des membres de l'équipe</p>	1 h	<p>Mise en situation, jeux de rôle et construction des outils nécessaires</p> <p>Utilisation des outils informatiques : Extra Nat, Excel, Word Présenter un exemple de bilan de ses activités sous un format informatique</p>	4 h	
			Planifier la formation continue des membres de l'équipe de l'école de natation française du club, assurer et prévoir les remplacements Prévoir l'absence des éducateurs qui se forment c'est favoriser la formation				



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC8	La coordination d'un projet et d'une équipe	6 h			6 h		
			OI 8.1 EC d'animer l'équipe pédagogique OI 8.1.1 EC d'animer les réunions de l'équipe pédagogique	Les règles dans la conduite d'une réunion : planifier les réunions, élaborer un ordre du jour, préparer la réunion, distribuer les rôles, élaborer un compte-rendu...pour organiser efficacement la conduite de la réunion. Fixer les objectifs de la réunion et s'y tenir dans le temps imparti à la réunion.	Jeux de rôles, mises en situation pratique	Il semble intéressant d'organiser si possible cette partie de la formation de manière commune entre les stagiaires issus des différentes disciplines	
			OI 8.1.2 EC de favoriser les échanges au sein de l'équipe,	Les règles de communication : laisser s'exprimer et apprendre à écouter les autres, valoriser les membres de son équipe, créer les conditions pour favoriser la dynamique et la réussite dans l'expression de chacun, partager et s'investir dans le projet ...			
			OI 8.2 EC de gérer l'équipe pédagogique OI 8.2.1 EC de planifier l'action des membres de l'équipe	A partir du projet pédagogique, s'assurer de la bonne organisation des interventions de chaque membre de l'équipe. La prévention et la gestion des conflits.			
			OI 8.2.2 EC de repérer les dysfonctionnements au sein de l'équipe	Le respect de l'organigramme et les fonctions de chacun au sein du club.			
			OI 8.2.3 EC de remédier aux dysfonctionnements au sein de l'équipe	La valorisation l'action des membres de son équipe : mettre en avant les résultats, la progression, donner la perspective,			
			OI 8.2.4 EC de valoriser l'action des membres de l'équipe	favoriser la reconnaissance du travail réalisé par le groupe			
			OI 8.3 EC de gérer la logistique OI 8.3.1 EC de planifier l'utilisation des espaces de pratiques	La gestion de l'organisation du bassin, du matériel pédagogique, la répartition des espaces de pratique au sein de l'ENF			
OI 8.3.2 EC de planifier l'utilisation des moyens matériels	Rappel des précautions d'usage : rangement, entretien du matériel, la gestion du stock...						
OI 8.3.3 EC d'anticiper les besoins en terme logistique							



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC8	La coordination d'un projet et d'une équipe		OI 8.4 EC d'évaluer la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club	Analyse technique, statistiques et bilan pédagogique des résultats et des processus pédagogiques. Réaliser une analyse critique de son action...			
			OI 8.4.1 EC de rassembler les évaluations des groupes				
			OI 8.4.2 EC de mesurer les écarts observés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus				
			OI 8.4.3 EC d'analyser les écarts observés	Ajuster les moyens pour atteindre les objectifs au regard de l'analyse des résultats et des processus mis en œuvre			
			OI 8.5 EC de réguler la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club				
			OI 8.5.1 EC de prendre en compte les résultats de son analyse				
OI 8.5.2 EC de favoriser une analyse au sein de l'équipe pédagogique							
OI 8.5.3 EC de décider des régulations dans la mise en œuvre du projet pédagogique.							
UC1 UC8	Accompagnement des BF1, BF2 et BF3, tutorat	5 h	OI 1.3 EC de contribuer à la formation fédérale OI 1.3.1 EC d'intégrer un stagiaire dans le fonctionnement d'un groupe OI 1.3.2 EC d'accompagner un stagiaire OI 1.3.3 EC de transmettre des savoir-faire OI 8.1.3 EC de réaliser des actions de tutorat		2 h	3 h	Rédiger un document relatant votre expérience de tuteur (aspects positifs, aspects négatifs...). En absence d'expérience, identifier vos appréhensions, comment y remédier ?



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC1	La Communication	7 h	OI 1.4 EC de s'impliquer dans la promotion et le développement de son activité au sein du club	Le projet de communication du club : pourquoi ?, pour qui ?, comment ?, quand (permanente ou événementielle) ?, la méthodologie de projet au service de la communication.	A partir des règles pour la création d'une affiche, réalisation en groupe d'une affiche sur la promotion d'un événement au sein du club		
			OI 1.4.1 EC de promouvoir l'Ecole de Natation Française et les premiers niveaux de pratiques compétitives				
			OI 1.4.2 EC de participer à la communication interne et externe				
			OI 1.4.3 EC d'organiser des actions de promotion et de développement				
			OI 1.4.4 EC de réaliser un support de communication				
UC2	La conception du projet pédagogique de l'ENF	12 h	OI 2.1 EC de concevoir le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club	Méthodologie de projet.	Retour, exposé du travail personnel et échanges sur le vécu et les problématiques rencontrées	S'approprier le projet pédagogique de l'ENF de son club : En amont de la pratique avec les formateurs, réaliser l'état des lieux de l'ENF au sein de son club (moyens matériels, humains, financiers, organisation...) De cet état des lieux dégager les forces et les faiblesses Ce travail personnel doit être exposé individuellement lors de la pratique avec les formateurs	1) Importance de l'accompagnement du tuteur 2) La transversalité des pratiques c'est l'utilisation motivée et ciblée d'autres disciplines aquatiques ou non, dans l'intérêt de sa propre discipline.
			OI 2.1.1 EC d'analyser le contexte	La définition des objectifs du projet pédagogique à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation de l'ENF au sein du club...			
			OI 2.1.2 EC de définir le plan d'actions de l'Ecole de Natation Française au sein du club				
			OI 2.1.3 EC de prendre en compte la transversalité des pratiques				
			OI 2.1.4 EC de concevoir les outils d'évaluation	Les outils d'évaluation du projet pédagogique de l'ENF (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation...			

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC2	La conception du projet pédagogique d'initiation et d'acquisition de sa discipline	8 h	<p>OI 2.2 EC de concevoir le projet pédagogique d'initiation et d'acquisition du water-polo</p> <p>OI 2.2.1 EC d'analyser le contexte</p> <p>OI 2.2.2 EC de définir les objectifs</p> <p>OI 2.2.3 EC de définir le plan d'actions</p> <p>OI 2.2.4 EC de concevoir les outils d'évaluation</p>	<p>2 h</p> <p>La définition des objectifs du projet pédagogique à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation des groupes de ce niveau au sein du club, les objectifs des différents groupes, l'organisation de la saison...</p> <p>Les outils d'évaluation du projet pédagogique d'initiation et d'acquisition du water-polo (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation...</p>	<p>2 h</p> <p>Retour, exposé du travail personnel et échanges sur le vécu et les problématiques rencontrées</p>	<p>4 h</p> <p>S'approprier le projet pédagogique des groupes évoluant sur les programmes d'initiation et d'acquisition du water-polo au sein de son club. En amont de la pratique avec les formateurs, réaliser l'état des lieux des groupes évoluant sur les programmes d'initiation et d'acquisition du water-polo au sein de son club (moyens matériels, humains, financiers, organisation...) De cet état des lieux dégager les forces et les faiblesses Ce travail personnel doit être exposé individuellement lors de la pratique avec les formateurs</p>	

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC2 UC5	La séance d'initiation et d'acquisition de sa discipline	14 h			10 h	4 h	
			<p>OI 2.3 EC de préparer une séance d'initiation et d'acquisition en « water-polo » OI 2.3.1 EC de prendre en compte les caractéristiques du public, de l'environnement et du water-polo</p>	<p>La prise en compte des caractéristiques des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), des caractéristiques du lieu d'exercice et de la discipline. La prise en compte des équipements particuliers du matériel à disposition et des moyens humains...</p>	<p>En situation pratique en piscine : expérimentation et mise en situation des aspects théoriques L'apprentissage de l'observation du sportif, la précision et l'orientation de l'observation, développer le sens critique ("Dis-moi ce que tu vois lorsque tu regardes ce sportif, les repères) Amener les stagiaires à prendre du recul sur l'action, à réaliser un bilan en termes d'acquis et/ou de non acquis Mise en œuvre des principes d'autonomie Utilisation d'outils d'évaluation en vue d'acquérir le Pass'compétition et dans le cadre des premières pratiques compétitives Présentation du matériel et son utilisation dans le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives</p>	<p>En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés</p>	
		<p>OI 2.3.2 EC de définir les objectifs</p>	<p>La définition des objectifs de séance à partir du projet pédagogique. La définition des objectifs de séance à partir de l'évaluation de la séance précédente, Les objectifs intermédiaires La structuration de la séance</p>				
		<p>OI 2.3.3 EC de déterminer les contenus de la séance</p>	<p>Déterminer les contenus (à sec et dans l'eau) en fonction des objectifs fixés Prendre en compte la capacité du moment de l'enfant (son niveau de pratique, son stade de développement, son état de forme...)</p>				
		<p>OI 2.3.4 EC de concevoir les outils d'évaluation</p>	<p>La définition, l'importance de l'élaboration des observables en lien avec le Pass'compétition water-polo et notamment comment j'utilise la grille d'évaluation du Pass 'compétition dans ma pratique La définition, l'importance et l'élaboration des observables en lien avec les premières pratiques compétitives</p>				

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC2 UC5	La séance d'initiation et d'acquisition de sa discipline		OI 5.1 EC de mettre en œuvre le projet pédagogique d'initiation et d'acquisition du water-polo OI 5.1.1 EC de conduire des séances	Rappel et application au Pass'compétition et aux premières pratiques compétitives : - de la fiche de présence, fiche de préparation du matériel et organisation des surfaces pédagogiques. - de la communication non verbale (les attitudes) et verbale dans la conduite de la séance, - de l'attitude de l'éducateur, les consignes (la transmission du message), la démonstration, le placement... - du matériel et de son utilisation - de l'utilisation de critères observables, critères de réussite - de l'usage de situations de l'Education physique pour le développement de l'enfant			
			OI 5.1.2 EC de réguler son action pédagogique	A partir de l'observation des réactions du pratiquant, l'adaptation de sa séance, la proposition de nouvelles situations adaptées face aux réactions observées. Pourquoi, quand et comment faire évoluer une situation pédagogique ? Comment passer d'un exercice à une situation ? Pourquoi ?	En situation pratique en piscine : expérimentation et mise en situation des aspects théoriques. Exemples d'évolutions d'une situation de base. L'apprentissage de l'observation du sportif, la précision dans l'observation, développer le sens critique ("Dis-moi ce que tu vois lorsque tu regardes ce sportif...") Amener les stagiaires à prendre du recul sur l'action, à réaliser un bilan en termes d'acquis et/ou de non acquis Mise en œuvre des principes d'autonomie Utilisation d'outils d'évaluation en vue d'acquiescer le Pass'compétition et dans le cadre des premières pratiques compétitives Présentation du matériel et son utilisation dans le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives	En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés	
			OI 5.2 EC d'évaluer les effets de son action pédagogique OI 5.2.1 EC de mettre en place les outils d'évaluation	Le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives : l'évaluation de fin de séance. Utilisation des outils mis à sa disposition, l'exploitation des résultats, les capacités de transformation d'un groupe Critique et autocritique de son action.			
			OI 5.2.2 EC de mesurer les écarts observés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus				
			OI 5.2.3 EC d'analyser les écarts observés				
OI 5.2.4 EC de prendre en compte les résultats de son analyse	Le bilan de fin de séance, la prise en compte de ce bilan pour l'élaboration de la séance suivante						

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC3	Les aspects mentaux de la performance	6 h		4 h		2 h	
			OI 3.1 EC de gérer la dynamique de groupe OI 3.1.1 EC de créer un environnement propice à la pratique compétitive	Les règles essentielles à la vie du groupe. Rappel des différents statuts sociaux au sein du groupe sportif, les principales personnalités. Pourquoi et comment déterminer un capitaine d'équipe ? Déterminer les moyens d'action pour favoriser la pratique compétitive. Créer et entretenir l'envie, le désir au sein du groupe (par exemple : valoriser les résultats de chacun, donner des perspectives...)			
			OI 3.1.2 EC de développer l'esprit compétitif	Définition de l'esprit compétitif, comment le développer, l'entretenir... La confrontation, la motivation, le plaisir, l'envie, la confiance, l'attention, la concentration... et l'équilibre délicat entre tous ces paramètres dans un groupe !			En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés
			OI 3.1.3 EC de prévenir les situations conflictuelles	Rappel sur l'identification des situations conflictuelles (au-delà du débordement): entre pratiquants, entre éducateur et pratiquant, entre éducateur et groupe de pratiquants, autres...			
			OI 3.1.4 EC d'intervenir en cas de conflit	La gestion d'un conflit, attitude et rôle de l'éducateur			
			OI 3.3 EC de gérer son groupe OI 3.3.1 EC de communiquer avec son groupe	La communication avec son groupe : formes, attitudes, comment faire passer un message au groupe, les erreurs à éviter...			
			OI 3.3.2 EC d'adopter un comportement adapté à sa mission d'éducateur	Le respect du groupe, de la personne, des valeurs du sport, l'image donnée par l'éducateur...			En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés
			OI 3.3.3 EC de prendre en compte les spécificités du public	L'attitude de l'éducateur face à des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)			
			OI 3.3.4 EC de proposer des situations permettant la participation individuelle et collective	La vie et les échanges au sein du groupe, la prise en compte et la valorisation de chacun			



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC3	Les aspects mentaux de la performance		OI 3.3.5 EC de réguler les comportements du public	La prévention, l'anticipation et le traitement des éventuels débordements face à un groupe d'enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2).			
UC2 UC5	Le travail à sec et la préparation physique	9 h	<p>OI 2.3 EC de préparer une séance d'initiation et d'acquisition du water-polo</p> <p>OI 2.3.1 EC de prendre en compte les caractéristiques du public, de l'environnement et du water-polo</p> <p>OI 2.3.2 EC de définir les objectifs</p> <p>OI 2.3.3 EC de déterminer les contenus de la séance</p> <p>OI 2.3.4 EC de concevoir les outils d'évaluation</p> <p>OI 5.1.3 EC d'utiliser d'autres disciplines ou pratiques sportives</p>	<p>4 h</p> <p>Le travail à sec adapté à des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2) , en fonction de la discipline et des moyens dont on dispose.</p> <p>L'intérêt d'un travail à sec pour des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p> <p>L'objectif d'une séance de travail à sec, le choix des exercices et leur organisation dans la séance, la construction d'une séance...</p> <p>Les différents outils permettant d'évaluer sa séance, un cycle de travail.</p> <p>L'intérêt de l'Education physique pour des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p> <p>Les différentes disciplines ou pratiques à cet âge, les avantages et les inconvénients</p>	<p>2 h</p> <p>Faire vivre aux stagiaires une séance de travail à sec adaptée à des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p>	<p>3 h</p> <p>Elaborer un document de synthèse présentant l'organisation et la mise en place du travail à sec et/ou de la préparation physique des enfants au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2) au sein de son club.</p> <p>En l'absence de travail à sec et/ou de préparation physique pour ces catégories d'âges, élaborer un projet permettant d'aboutir à la mise en place de ce type de travail au sein du club.</p>	

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES	
UC3	L'autonomie des pratiquants	5 h				3 h		
			OI 3.2 EC de favoriser l'autonomie des pratiquants	Apprendre autant de l'échec que de la réussite.				
			OI 3.2.1 EC d'enseigner la gestion des résultats	Importance de l'hygiène du compétiteur (nutrition, sommeil, échauffement, récupération...)				
			OI 3.2.2 EC d'amener le sportif à la gestion de sa pratique compétitive	Comment amener le pratiquant à prendre en compte cet aspect, le rôle de l'éducateur dans cette éducation, prendre conscience de ce qu'il a mis en œuvre				
			OI 3.2.3 EC d'amener le sportif à évoluer dans le respect des règles	Les connaissances de bases sur l'environnement de la compétition et les règles en lien avec le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives. Respect des décisions de l'arbitre et maintien de la concentration : « agir sur ce qu'on maîtrise ».				
	OI 3.2.4 EC de donner des repères simples permettant aux pratiquants de s'auto-évaluer	Exemples de situations repères vers l'acquisition du Pass'compétition et des premières pratiques compétitives						
	OI 3.2.5 EC d'inciter le pratiquant à décrire sa pratique	Les repères et le vocabulaire simples permettant au pratiquant de s'auto évaluer, amener le sportif à verbaliser sa pratique, à décrire sa pratique et ses progrès. Les temps d'échanges dans le temps pédagogique.						
UC1	L'éducateur	1 h				1 h		
			OI 1.3.4 EC de transmettre la culture associative	La valeur et l'entretien de l'engagement associatif par tous les acteurs du club : différence entre licencié et consommateur, l'importance du bénévolat pour la vie du club, le rôle de l'éducateur dans la dynamique associative... L'importance des officiels au water-polo.				

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC4	La mobilisation des connaissances spécifiques pour la conduite de l'activité	18 h	<p>OI 4.2 EC de mobiliser les connaissances spécifiques OI 4.2.1 EC d'expliciter les connaissances liées aux caractéristiques des pratiquants</p> <p>OI 4.2.2 EC d'expliciter les connaissances liées aux caractéristiques de l'activité</p> <p>OI 4.2.3 EC d'expliciter les connaissances pédagogiques</p>	<p>10 h</p> <p>En partant des connaissances acquises au BF1 et BF2 connaissances sur les différences principales des enfants en référence au stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et sensibilisation au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2) : évolution des aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, sociologiques, environnementaux (langage, coordination, concentration, comportement social...) Attitude pédagogique L'hygiène de vie, l'alimentation, le sommeil... connaissance du milieu social des enfants en référence stade 2 "initiation pubertaire" (F : 10 ans à 11 ans 1/2 et G 11 ans 1/2 à 13 ans) et 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2)</p> <p>En partant des connaissances du BF2, la logique interne et les particularités du water-polo. Illustrer le water-polo par des vidéos de champions dans les compétitions internationales ; repérer les différents parcours des meilleurs poloïstes. Commencer l'étude des différentes techniques. Exposer les épreuves du water-polo dans les grandes compétitions.</p> <p>Organisation des apprentissages, en lien avec le Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, sur la saison sportive Rappel sur les avantages et inconvénients des différentes pédagogies.</p>	<p>4h</p> <p>Echanges sur ses propres expériences pédagogiques Présentation des séances préparées, construction de séances, échanges avec le groupe</p>	<p>4h</p> <p>En amont de la pratique avec les formateurs, préparer par écrit deux séances d'enseignement ayant pour objectif, pour l'une, l'acquisition des compétences ou habiletés nécessaires à la réussite du Pass'compétition et pour l'autre les premières pratiques compétitives</p>	



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Tous les contenus de la formation portent sur un public ayant pour objectif l'acquisition du Pass'compétition et les premières pratiques compétitives, au stade 2 « initiation pubaire » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans) et au stade 3 « croissance pubertaire » (F : 11 ans ½ à 13 ans et G : 13 ans à 14 ans ½) en référence à « Natation entraînement » volume 3 Atlantica.

UC	DOMAINES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES Face à Face	CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs	Travail personnel	REMARQUES
UC4	La mobilisation des connaissances	6h	OI 4.1 EC de mobiliser les connaissances réglementaires	Le programme d'initiation et d'acquisition du water-polo		2h	En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés
			OI 4.1.3 EC d'explicitier le programme d'initiation et d'acquisition et le règlement FINA du water-polo	Le règlement du mini-polo Les règlements FINA du water-polo			
			OI 4.1.4 EC de positionner le programme d'initiation et d'acquisition du water-polo au sein du programme sportif fédéral	Intérêts, logique et cohérence du programme d'initiation et d'acquisition du water-polo dans le programme sportif fédéral			
			OI 4.1.5 EC d'intégrer son action dans le cadre réglementaire des activités aquatiques	Rappel sur la réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques dans le cadre d'une pratique au sein d'un club FFN.			
	TOTAL	133 h		55 h	46 h	32 h	



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Programme d'initiation et d'acquisition en water-polo

	Domaine 1 Le domaine de la découverte associé au Pass'sports de l'eau	Domaine 2 Le domaine de l'initiation et de l'acquisition associé au test du Pass'compétition	Domaine 3 Le domaine de l'acquisition associé au début de la pratique du water-polo
Compétences spécifiques water-polo à développer sous forme de jeux induisant des réponses inventées et appropriées	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer le ballon vers une cible en utilisant plus ou moins de force, - Lancer le ballon et se mettre en activité sans temps mort, - Se déplacer avec le ballon, - Se déplacer sans ballon dans différentes orientations et différents rythmes, - Changer d'équilibre - Découvrir les appuis - Maintenir l'équilibre vertical sur un temps restreint et dans un espace court, - Comprendre le but du jeu du mini-polo, - Se reconnaître partenaires et adversaires, - Se reconnaître attaquants et défenseurs, - Découvrir la communication entre partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les principes de base du jeu sportif collectif, - Découvrir la crise de temps, - Intégrer la règle du jeu de mini-polo, - Maîtriser le droit de charge en mini-polo, - Comprendre le rôle des attaquants et des défenseurs, - Comprendre le rôle du maître du jeu (le porteur de balle), - Lancer intentionnellement la balle à partir de différents équilibres, - Orienter le jeu dans les quatre directions, - Maîtriser pour comprendre les situations de supériorités numériques restreintes, - Commencer à maîtriser la position fondamentale et ses appuis, - Commencer à maîtriser les principes de corps obstacle et de protection du ballon - Commencer à maîtriser les changements de plus en plus rapides d'équilibre et de positions, - Commencer à maîtriser les déplacements avec et sans ballon en changeant de rythme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la règle du jeu de water-polo, - Commencer à maîtriser le droit de charge en water-polo, - Identifier et participer activement aux phases de jeu de base, - Intégrer les principes de base du marquage et du démarquage, - Intégrer les principes d'appuis et de soutien, - Intégrer le principe de la prise permanente d'informations, - Commencer à maîtriser la fonction technique de base sans et avec crise de temps, - Commencer à maîtriser les techniques du « un contre un » dans ses aspects défensif (sur la base unique du pressing) et offensif (sans et avec ballon).
Brevets fédéraux associés aux compétences des pratiquants	<p>Brevet Fédéral 2 dans la conduite Brevet fédéral 3 dans la conception</p>	<p>Brevet fédéral 3 dans la conduite et dans la conception</p>	



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

3 – L'ALTERNANCE

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation.

On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences « professionnelles » associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN) et des situations de travail (au sein du club).

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en club,
- la mise en œuvre de la formation à partir :
 - o de l'analyse des contraintes de la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo,
 - o la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club,
 - o une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo,
 - o la mise en relation des apprentissages réalisés en centre et en club,
- l'existence d'un tutorat.

a - L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club

L'alternance ne se résume pas à une « mise en application » de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN. Le stagiaire construit des compétences à partir des expériences acquises en centre et en club et validées par leur mise en place dans la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir

En conséquence, le rôle de l'alternance est de permettre la confrontation de la réalité concrète du métier avec l'ensemble des connaissances acquises au cours du temps et de leur mise en application.

La pratique vient en permanence nourrir le débat et l'ensemble des éléments théoriques doivent apporter la connaissance nécessaire à la compréhension, à la justification des choix et des orientations.

Aussi, elle suppose pour fonctionner :

- l'existence de temps de formation distincts et clairement définis dans l'organisation et le calendrier de la formation,
- l'existence de deux lieux de formation distincts (en centre, en club),
- l'existence d'une interface entre ces deux lieux permettant la coordination et l'évaluation du dispositif de formation.

Ainsi, l'alternance comprend :

- une formation en centre :
 - o face à face pédagogique,
 - o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
- une formation en club : le stage en situation avec tutorat,
- un travail personnel individuel avec une implication du stagiaire.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, elle doit être organisée par sessions de formation de courte durée permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Pour la formation du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo, les séquences en centre ne devraient pas se dérouler au-delà de deux journées maximum de formation.

Dans le cadre de cette formation au brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès de plusieurs groupes du club, de façon régulière, sur une durée minimum de 50 heures au sein d'un club de la Fédération Française de Natation engagé dans la démarche de l'Ecole de Natation Française. Les groupes sur lesquels se déroule le stage en situation ont pour objectif la préparation du test du Pass'compétition ainsi que les premières pratiques compétitives en water-polo.

En s'appuyant sur le référentiel de certification, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

b - La mise en œuvre de la formation

L'analyse des contraintes de la fonction du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo

L'implication du stagiaire dans la vie du club et dans son plan de développement est un élément moteur de la construction des compétences. Cela se traduit par une mise en responsabilité progressive.

Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre, au sein de l'ERFAN. Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise effective d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie du club et de son fonctionnement.

La définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club

Les acquisitions effectives en centre ou en club sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert dans les deux lieux de formation des éléments de théorie et des éléments de pratique. La différence essentielle tient au fait qu'au sein de l'ERFAN sont enseignés des capacités et des savoirs relatifs au travail prescrit (celui du référentiel d'activités) alors qu'au sein du club, le stagiaire est confronté au travail réel, dans un objectif de résultat.

Il est donc essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du club.

La mise en relation de ce qui est appris en centre et en club

Les contenus dispensés au sein de l'ERFAN ou au sein du club sont souvent différents, c'est une hypothèse assez souvent vérifiée. Parfois même, ils peuvent être en contradiction, car il arrive que les conceptions du travail prescrit (ce que l'on devrait faire pour son travail) soient autres que celles du travail réel (l'adaptation au contexte et à l'environnement).

Si aucune interface de formation n'est constituée, il s'en suit une véritable perte de sens par rapport au projet global de formation. Il est donc essentiel de partir des problèmes rencontrés en situation pratique pour construire des situations de formation en centre.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Il est donc indispensable d'instituer une liaison avec les tuteurs et que des outils de suivi adaptés soient mis en place pour effectuer la relation entre les différentes séquences d'apprentissage (en centre et en club).

Les outils de suivi

Des outils de communication entre stagiaires, ERFAN et tuteurs sont nécessaires pour garantir la cohérence entre les différentes séquences d'apprentissage.

Il est de la responsabilité de l'ERFAN de construire en collaboration avec les tuteurs des différents clubs les outils de suivi qui semblent les plus pertinents. Ils peuvent être :

- un livret du stagiaire, pouvant faire apparaître :
 - o le parcours individualisé du stagiaire,
 - o l'organisation pédagogique et les objectifs d'apprentissage des différentes séquences de formation en centre ou en club,
 - o les différentes évaluations réalisées en cours de formation....
- un cahier des charges ou livret à l'attention des tuteurs,
- les supports de cours à destination des tuteurs,
- des fiches de suivi des heures réalisées au sein du club...

Compte tenu de l'architecture du parcours de formation des éducateurs, des accords passés avec notre Ministère de tutelle, le respect de l'alternance est la seule possibilité qui est offerte. **En effet, la reconnaissance de nos brevets fédéraux dans les diplômes de l'Etat nous impose de suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification définies dans ce livret référentiel.** Les formations fédérales représentent pour nos jeunes une véritable chance de rentrer dans le dispositif de la formation professionnelle et de valoriser leur vécu et leurs acquis. Mais, c'est aussi une réelle chance pour le club de transmettre sa culture et de pouvoir compter sur de jeunes éducateurs porteurs des valeurs associatives. L'ERFAN se doit donc de mettre en place une formation de qualité, conforme aux exigences définies dans ce livret référentiel.

4 – LE TUTORAT

Le rôle du tuteur est primordial à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein du club,
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives du club,
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein du club,
- gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN,
- organiser en lien avec l'ERFAN le parcours du stagiaire au sein du club,
- transmettre les savoirs faire,
- évaluer le parcours du stagiaire au sein du club (sa progression, ses acquis, ses lacunes...).

La personne assurant la fonction de tuteur, titulaire au moins du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo a une expérience confirmée, depuis au moins un an, à ce niveau d'encadrement et doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

5 – LES MODALITES DE LA CERTIFICATION

Les 8 unités capitalisables du Brevet Fédéral 3^{ème} degré water-polo sont certifiées par un nombre réduit d'épreuves correspondant à des situations caractéristiques des activités du titulaire du Brevet Fédéral 3^{ème} degré water-polo et construites à partir du référentiel de certification du diplôme.

Les épreuves d'évaluation certificative ne donnent pas forcément lieu à une épreuve par unité capitalisable.

Pour chacune des différentes épreuves, le candidat est déclaré **apte ou inapte**.

Les UC non validées imposent à l'ERFAN de proposer au stagiaire un rattrapage personnalisé (complément individuel de formation). Le stagiaire doit alors se présenter à une nouvelle session de certification pour valider l'UC ou les UC correspondantes.

L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme. L'ensemble des épreuves est validé par un jury constitué sous la responsabilité du Conseiller Technique Régional, responsable pédagogique de l'ERFAN.

La durée des épreuves, et notamment celle du contrôle continu des connaissances n'est pas intégrée dans le volume horaire de la formation.

a – Les différentes épreuves de certification du Brevet Fédéral 3^{ème} degré water-polo

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves.

Epreuve 1- contrôle continu sur la mobilisation des connaissances et des compétences, *en lien avec l'UC 1, l'UC 6 et l'UC 8 du BF3*. Le choix des épreuves reste à l'initiative des ERFAN.

Epreuve 2- Test de sécurité

La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Cette épreuve permet de vérifier, la capacité du candidat au BF3 water-polo à assurer la sécurité des pratiquants.

Epreuve 3- préparation, conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe) suivie d'un entretien d'une durée de 30' avec le jury.

Pour cette épreuve, aucun temps de séance n'est défini.

Cette épreuve permet de valider les UC2, l'UC3 et UC5 du BF3 water-polo.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Epreuve 4- entretien avec un jury sur une durée de 30' permettant de valider l'UC4 et l'UC 7 du BF 3 water-polo.

6 – LA FORMATION CONTINUE DU BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE WATER-POLO

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.

Exemple : j'obtiens mon brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo le 15 juin 2010, je dois suivre la formation continue avant le 31 décembre 2012.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit :

- être licenciée au sein d'un club de la FFN,
- et justifier, au sein d'un club de la FFN, d'une expérience de 50 heures minimum d'activités d'encadrement au cours des 2 dernières années. Le groupe, au sein du club, support à cette expérience doit avoir pour objectif la préparation du « Pass'compétition » et des premières compétitions en water-polo. Ceci correspondant au programme d'initiation et d'acquisition de chaque discipline. L'attestation est délivrée par le Président du club.

Pour tout arrêt d'activité de plus de deux ans, le candidat effectuera un positionnement pour valider ses capacités à reprendre un groupe en charge. Le cas échéant un complément de formation lui est proposé à des fins de remise à niveau.

La validité de la certification du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo est soumise au suivi de la formation continue.

Cette formation continue comprend :

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
 - o révision sur la formation du PSC 1,
 - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
- une journée ½ pédagogique.

CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES

1 – DEFINITIONS ET GENERALITES

Quel que soit le profil de la personne sollicitant une équivalence ou de dispense, le candidat doit :

- participer à un entretien organisé par l'ERFAN sous la responsabilité du cadre technique régional coordonnateur,
- suivre une formation complémentaire obligatoire, sur deux journées, organisée par l'ERFAN afin d'aborder les thèmes suivants :
 - o formation à la fonction de tuteurs : 4 heures,
 - o la protection des mineurs et les comportements à risque : 3 heures.
 - o les directives techniques nationales : 2 heures,
 - o actualisation des connaissances : 5 heures.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

Toutes les équivalences et dispenses possibles sont définies dans le texte général du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo. Il faut se référer à la partie concernant les équivalences et les dispenses.

Afin d'aider l'ERFAN dans les démarches administratives d'équivalences et de dispenses, des documents spécifiques concernant les procédures et les dossiers de demande d'équivalence du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo sont proposés en complément de ce livret référentiel.

Définitions

Une dispense : Elle permet au titulaire d'un diplôme, de bénéficier de la certification d'une ou plusieurs UC.

Aucune épreuve certificative n'est demandée pour l'attribution de ces UC.

Une équivalence :

Elle permet au titulaire d'un diplôme de bénéficier de la totalité d'un autre diplôme

2 – LES CONDITIONS PREALABLES A UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE OU DE DISPENSES

Pour solliciter une équivalence d'une partie ou de la totalité du BF3 water-polo, la personne doit :

- en faire la demande auprès de l'ERFAN de sa région en précisant son expérience en référence au programme d'initiation et d'acquisition en water-polo,
- être licenciée à la FFN,
- être titulaire des titres d'évaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF 3 water-polo,
- justifier, après l'obtention d'un diplôme ou titre défini ci-dessous, d'une expérience d'enseignement et d'entraînement, au sein d'un club de la FFN, pendant deux saisons sportives au moins, d'une durée minimale de 150 heures, sur un ou plusieurs groupes au sein du club. L'expérience doit être justifiée sur un groupe, ayant pour objectif la préparation du test du « Pass'compétition » de l'ENF et d'un groupe préparant les premières compétitions en water-polo. Cette expérience doit être complétée par l'encadrement de son groupe lors de compétitions. L'attestation justifiant de cette expérience est délivrée par le Président du club FFN.
- Produire une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau. En cas de non production d'une telle certification, elle devra, avant la délivrance du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo, réussir le test de sécurité des brevets fédéraux de la FFN.

Le Cadre Technique Régional coordonnateur décide de la recevabilité du dossier.

3 – LES EQUIVALENCES

S'ils répondent aux conditions préalables définies ci-dessus, à l'issue d'un entretien avec le conseiller technique régional coordonnateur et des deux journées de formation complémentaire, les titulaires :

- du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option « activités de la natation » (BEESAN) ou option « water-polo », sont titulaires de droit des 8 UC du Brevet Fédéral 3^{ème} degré water-polo (BF 3 water-polo).



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} DEGRE

S'ils répondent aux conditions préalables définies ci-dessus, les éducateurs en activité au sein d'un club de la FFN, titulaires d'un diplôme ou titre d'enseignant, les titulaires d'un diplôme fédéral antérieur (hors entraîneur des jeunes et moniteur de la FFN), peuvent déposer auprès de l'ERFAN de leur région un dossier de demande d'équivalence du BF3 water-polo.

Au vu de ce dossier de demande d'équivalence, le cadre technique régional coordonnateur organise sous sa responsabilité un entretien avec la personne à l'issue duquel il détermine un parcours individualisé de formation comprenant au minimum :

- la formation complémentaire obligatoire, sur les thèmes du rôle du tuteur, de la protection des mineurs et les comportements à risques, des directives techniques nationales et de l'actualisation des connaissances,
- une formation supplémentaire sur les thèmes suivants :
 - o la sécurité des pratiquants,
 - o la mobilisation des connaissances nécessaires à la conduite des activités.

Le Cadre Technique Régional coordonnateur décide de l'attribution du brevet fédéral 3^{ème} degré water-polo.

4 – LES DISPENSES

- S'ils répondent aux conditions préalables définies ci-dessus, à l'issue d'un entretien placé sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur et des deux journées de formation complémentaire, les titulaires :
- du BPJEPS activités aquatiques et de la natation,

sont dispensés des UC 1, UC 3, UC 5, UC 6 et UC 7 du Brevet Fédéral 3^{ème} degré water-polo (BF 3 water-polo).

- de la licence STAPS mention entraînement activités de la natation,

sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC5 et UC 6 du Brevet Fédéral 3^{ème} degré water-polo (BF 3 water-polo).